



# Ping-Pong Club Courthézonnais

Siège : Halle sportive – Boulevard Jean Villard  
84350 Courthézon

Site Internet : <http://club.sportsregions.fr/ping-courthezonnais>

## 36EME TOURNOI REGIONAL DES COMMERCANTS, ARTISANS, VIGNERONS

### REGLEMENT

**ART 1.** Le P.P.C.C. organise son 36<sup>e</sup> Tournoi Régional des Commerçants, Artisans et Vignerons le Dimanche 05 Juin 2022 dans la salle polyvalente de COURTHEZON.

Le tournoi se déroulera sur 12 tables et débutera à 08h00.

Un buffet-buvette fonctionnera toute la journée. Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés << traditionnels >> de la Ligue PACA. Le tournoi est homologué sous le n° ..... par la Ligue PACA et de ce fait, les règlements fédéraux seront strictement appliqués.

Le directeur du tournoi sera Mr Denis MARION : Licence n° 302818

Le juge arbitre du tournoi sera Mme MOUCADEL Sylvia JA3 : Licence n° 843792,  
Téléphone : 06.52.47.87.04

**ART 2.** Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches. Les poules se composeront de 3 joueurs. Pour tous les tableaux, 2 joueurs par poule seront qualifiés pour un tableau à élimination directe.

**ART 3.** Les catégories et classements pris en compte seront ceux de la seconde phase 2021/22 (janvier 2022).

Les féminines peuvent s'engager dans les tableaux masculins.

**ART 4.** Chaque joueur ne peut participer qu'à 3 tableaux. Les droits d'engagement sont fixés à 8 € pour 1 tableau, 15 € pour 2 tableaux et 20 € pour 3 tableaux.

**Les inscriptions se font en ligne, sur le site du club :**

<http://club.sportsregions.fr/ping-courthezonnais>

**Le paiement pourra se faire sur la même page.**

**Un seul mode de paiement est proposé :**

- **Paiement en ligne ( carte bancaire )**

En cas de forfait annoncé avant la limite des inscriptions, le club procédera au remboursement à hauteur de 80% si le paiement a été effectué en ligne. Au delà de la date limite, il n'y aura aucun remboursement.



# Ping-Pong Club Courthézonnais

Siège : Halle sportive – Boulevard Jean Villard

84350 Courthézon

Site Internet : <http://club.sportsregions.fr/ping-courthezonnais>

**ART 5.** Tirage au sort le Samedi 4 juin 2022 à 12h00 pour les poules au siège du club.

**ART 6.** Les récompenses sont acquises définitivement et attribuées à la fin de l'épreuve.

**ART 7.** Une tenue sportive sera exigée. Les balles ne sont pas fournies par le club ( balles en plastique obligatoires ).

**ART 8.** Les engagements doivent parvenir au plus tard le SAMEDI 4 juin à 11H45.

**ART 9. COMPOSITION DES TABLEAUX** (Les horaires indiqués sont ceux du début des compétitions.

- A : 500 à 799 début..... 9h00
- B : 500 à 999 début.....11h00
- C : 500 à 1199 début.....13h00
- D : 500 à 1399 début..... 8h00
- E : 500 à 1599 début..... 10h00
- F : 500 à 1899 début..... 12h00
- G 500 à Toutes Séries début..... 14h30

**ART 10.** Les perdants d'une partie seront tenus d'arbitrer la partie suivante ou celle que le JA leur désignera.

**ART 11.** Les participants inscrits dans divers tableaux devront se tenir à la disposition du J.A, le forfait étant prononcé 5 minutes après le 1<sup>er</sup> appel.

**ART 12.** Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident en cours et hors compétition. **La dotation est de 2000 €.** (voir feuille jointe pour le détail)

**ART 13.** En fonction du nombre d'inscrits, le club se réserve le droit de limiter les inscriptions à 36 joueurs par tableau.

**ART 14.** Si il y en a un, le protocole sanitaire en vigueur au moment du tournoi sera strictement respecté.